



Conseil d'administration

Séance du 30 juin 2026

2026-15 Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 mars 2026

Le conseil d'administration du Crous de Strasbourg,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 822-16 et suivants,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Claudio GALDERISI, recteur délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique Grand Est,

APPROUVE le procès-verbal de sa réunion du 11 mars 2026.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Membres participant à la délibération : 21

- Quorum / membres assistant à la séance : 10
- Procurations : 11

Abstentions : 7

Pour : 14

Contre : 0

Fait à Strasbourg, le 30 juin 2026,

Le président du conseil d'administration,
Monsieur Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la
Recherche et l'Innovation
Région académique Grand Est